



Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires et aux collaborateurs des directions techniques, comptables et financières des sociétés d'assurance et de réassurance, des mutuelles et des institutions de prévoyance, désirant acquérir des connaissances sur la future norme comptable sur les contrats d'assurance IFRS 17.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les impacts induits par la norme IFRS 17. Appréhender les enjeux normatifs. Identifier les chantiers opérationnels à mettre en œuvre d'ici à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Comment ?

Par une approche théorique fondée sur une analyse normative d'IFRS 17. Par une approche pédagogique au travers de cas pratiques simplifiés.

Quels sont les prérequis ?

Quelques notions actuarielles et/ou comptables.

Qui anime cette formation ?

Brice BALAGOUROU,

Actuaire Senior Consultant et animateur de l'expertise Pilotage et Modélisation Multinorme au sein d'Optimind, disposant de plus de 5 années d'expérience, durant lesquelles il a travaillé sur des sujets réglementaires et de modélisation axés sur Solvabilité II.



Omar BERRADA,

Actuaire Consultant Confirmé et animateur de l'expertise Pilotage et Modélisation Multinorme au sein d'Optimind, portant sur les sujets réglementaires et de modélisation sur les normes Solvabilité II et IFRS 17.



Qu'allez-vous apprendre ?



Évolutions et enjeux des normes comptables

- Normes comptables internationales : harmonisation et transparence
- L'historique de la norme IFRS 17

Les grands principes de la norme IFRS 17

- Identification et reconnaissance d'un contrat d'assurance
- Evaluation et comptabilisation d'un contrat d'assurance
- Présentation des états financiers
- Les interactions entre les normes IFRS 9 et IFRS 17

Présentation du modèle général – la Building Block Approach

- Le bilan : synergies et divergences avec la Directive Solvabilité II
- La marge de service contractuelle
- La granularité d'évaluation des contrats d'assurance
- Une nouvelle présentation du compte de résultat
- Applications numériques

Les adaptations du modèle général

- Premium Allocation Approach
- Variable Fee Approach
- Les différentes options comptables
- Applications numériques

Les défis opérationnels posés par IFRS 17

- Une restauration interne inévitable
- Une adaptation du pilotage financier
- Mise en œuvre opérationnelle de la norme comptable

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

La formation en pratique...

Quand et où ?

2 avril 2019

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 250 € HT + TVA 20%, soit 1 500 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formateurs très compétents et pédagogues. »

DL, Auditeur modèle – SOCIETE GÉNÉRALE

« Très bon contenu, adapté à mes attentes. »

AK, Consultant Indépendant – AKL INVEST

« Très bien. Supers formateurs. »

MBS, Actuaire – ACM GIE

Cette formation est proposée en partenariat avec

optimind.
manage risk, build your future